

## **ÉLECTIONS EN 2024 : QUELS ENJEUX POUR LES CENTRES CULTURELS ? VERS UN MÉMORANDUM POLITIQUE DU SECTEUR**

**Traces des ateliers collaboratifs organisés par les fédérations  
le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Dinant**

Thématique I : Démocratie locale

Thématique II : L'emploi au sein des CC

Thématique III : La place de l'art

Thématique IV : Épanouissement – morosité

## ÉLECTIONS EN 2024 : QUES ENJEUX POUR LES CENTRES CULTURELS ? VERS UN MÉMORANDUM POLITIQUE DU SECTEUR

Traces des ateliers collaboratifs organisés par les fédérations le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Dinant

### Thématique I : Les Centres culturels, acteurs de la démocratie locale et d'une transition durable.



*Le Centre culturel se veut un lieu de découvertes artistiques et culturelles, mais aussi de participation citoyenne, d'exercice des droits humains, de (ré)appropriation de l'espace public, un lieu où la démocratie peut s'apprendre et se vivre au quotidien, créateur de liens, au service d'un mieux-vivre local et global. Les pouvoirs publics locaux ne le considèrent pourtant pas toujours comme un allié.*

*Face aux multiples crises et à la nécessité d'une transition durable, les Centres culturels jouent ou peuvent jouer un rôle précieux pour encourager et accompagner des attitudes citoyennes « durables ». Ce rôle ne leur est pourtant pas toujours reconnu.*

#### Lecture du texte d'introduction et remarques des participants / Question 1 – Compléter les constats à partir des réalités de terrain

- Le CC est un allié potentiel, un partenaire du pouvoir local (ni prestataire, ni ennemi) → *positiver le constat !*  
Cela apporte de la durabilité, quand la commune et le CC travaillent ensemble.  
Le CC est un rassembleur, un facilitateur, un lieu de rencontre et d'échanges au service du vivre ensemble.  
Le CC comme partenaire peut être le garant d'une démarche collaborative, il peut réunir des acteurs d'horizons différents autour de thématiques.  
Il permet de faire le lien avec certaines associations ou initiatives qui apportent une plus-value à la société (plus « éloignées » des politiques) : épicerie sociale, frigo solidaire ...  
Il peut renforcer l'implication des citoyens dans des projets, redonner confiance en la démocratie locale grâce à son travail de médiation et d'accompagnement de dynamiques collectives. Il permet aux citoyens et aux associations de réinvestir l'espace public.
- Le CC est un expert local reconnu, il connaît son territoire et ses enjeux.
- Difficultés :
  - Le cadre devient de plus en plus strict...
  - Les moyens ne permettent souvent pas de faire beaucoup de choses...

- Le CC est un lieu de démocratie grâce à son modèle de co-gestion unique, avec au sein de ses instances des élus, des citoyens, des associations. → *Le CC est pluraliste ; la commune est un acteur du CC, même si celui-ci n'est pas un de ses services. Le CC a besoin du soutien de la commune.*
- Le politique apprécie le travail des CC avec les personnes précarisées. Idem pour le PECA.
- De plus en plus de citoyens s'engagent dans des projets « verts » ... Il y a nécessité de fédérer autour de la transition et de visibiliser les élans au niveau des territoires. Le CC peut être un rassembleur qui regroupe les nombreuses petites initiatives dispersées. Il peut accompagner, soutenir et coordonner les initiatives de tous ces acteurs (citoyens, associations) qui s'engagent pour la transition et qui ont besoin d'une certaine autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Les personnes et les bénévoles qui s'y rencontrent ont une expérience dans la transition durable en tant que projet « global », au-delà d'une adhésion à une vision politique → *Le CC est pluraliste.*

### **Question 2 – Propositions d'améliorations concrètes pour demain**

- Un cadre légal plus souple. Exemple : le RGPD complique les contacts. Moins de règles. Le bénévolat s'essouffle et le citoyen est mis sous cloche à cause de règlements trop contrôlants qui brisent les initiatives. Plus de souplesse administrative.
- Des espaces de concertation, des lieux pour échanger en dehors des projets portés par le CC. Garantir la présence des CC dans les espaces de concertation communale et autres, dans les réseaux.
- Un travail de communication et d'information sur les CC vis-à-vis du politique local et des citoyens : améliorer la connaissance/compréhension et l'image des CC, casser l'image parfois ringarde.
- Veiller à adopter le langage du politique.
- Importance d'impliquer les élus locaux, d'avoir un CA où les administrateurs sont engagés.
- Des engagements fermes du politique pour le climat.

### **Question 3 – Expériences/bonnes pratiques**

- Le politique apprécie le travail des CC avec les personnes précarisées. Idem pour le PECA.
- Dans certaines communes, le PCS est animé par le CC.
- Le rôle des CC dans la fête de la musique.
- Chantiers participatifs de réappropriation du territoire (aménagement d'espaces publics), organisés avec le soutien de la commune.
- Le G1000.
- La participation des CC aux PCDN et PCDR, aux Contrats rivière ...
- Des projets menés avec des groupes de citoyens :
  - Potagers collectifs
  - Déplacer une chapelle pour éviter sa destruction
  - Penser, imaginer la place de village

## ÉLECTIONS EN 2024 : QUES ENJEUX POUR LES CENTRES CULTURELS ? VERS UN MÉMORANDUM POLITIQUE DU SECTEUR

Traces des ateliers collaboratifs organisés par les fédérations le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Dinant

### Thématique II : L'emploi au sein des Centres culturels : professionnalisation, valorisation, qualité, sécurité.

*Les quelque 1200 emplois au sein du secteur sont indispensables pour la poursuite des missions des Centres culturels ; leur avenir doit être sécurisé. Cela veut dire prévoir les moyens qui sont nécessaires pour leur financement, mais aussi garantir un travail de qualité et attractif aux professionnel-le-s du secteur.*

*L'évolution des subventions, même de celles destinées spécifiquement à soutenir l'emploi, ne couvre pas celle de la masse salariale.*

*Le secteur souffre (comme beaucoup d'autres) d'une charge de travail trop lourde et d'une pénibilité importante des postes à responsabilité (d'où les difficultés de recrutement, le turnover, ...).*

*Les règles, obligations et contraintes administratives et méthodologiques se multiplient sans cesse. Cette évolution touche la quasi-totalité des métiers de notre secteur, peut les altérer profondément et mettre sous pression les missions essentielles du Centre culturel. Elle est une source de souffrance pour beaucoup de travailleur-euse-s.*

*Les barèmes et les conditions de travail tels que fixés à travers la concertation sociale ne sont pas toujours adaptés aux réalités de nos métiers.*



#### **Lecture du texte d'introduction et remarques des participants / Question 1 – compléter les constats à partir des réalités de terrain**

- La gestion administrative est lourde, complexe ; elle éloigne le travail du CC de ses missions de base. La gestion administrative des RH est chronophage.
- Turnover important et problèmes de recrutement : emplois sous-payés, prestations en soirée, weekend, etc, équilibre difficile vie privée et travail.
- Manque de compétences pour remplir l'ensemble des missions.
- La multiplication des contraintes et des tâches administratives rend la fonction de direction pénible (burnouts, difficultés de recrutement). Difficultés à trouver des animateurs capables

d'épauler la direction sur toute une série de tâches (préparation RA, rapports, PVs, animation du CO, ...).

- Besoin d'une meilleure prise en compte de la situation des petites structures :
  - ne peuvent pas affecter un poste uniquement à la direction, contrairement aux plus grandes ; or elles aussi subissent une charge administrative de plus en plus lourde...
  - exigences non adaptées : manque de ressources pour répondre aux exigences, trop de métiers à assurer par un petit nombre de personnes.
- Au sujet des barèmes :
  - Gap important entre le niveau des salaires et les attendus du décret ; manque de réalisme.
  - Les limites barémiques sont très vite atteintes lors d'une carrière.
  - Les barèmes sont appliqués différemment d'un CC à l'autre.
  - Le CC n'est pas toujours maître de l'application des barèmes.
- Les subventions ordinaires (qui couvrent emploi et action) sont de plus en plus affectées à l'emploi et de moins en moins à l'action (ex. subventions PECA).
- Le CC se sent toujours fragile ! Ce n'est pas normal.
- Manque de confiance de la part du pouvoir subsidiant (Admin et Inspection FW-B).

## **Question 2 – Propositions d'améliorations concrètes pour demain**

- Une vraie simplification administrative !
- Augmenter le financement de l'emploi. Aide à l'emploi NM pour 2 permanents (pour tous les CC → tâches administratives ou animation).
- Un cadre légal spécifique pour les petites structures : contraintes administratives allégées ou aide supplémentaire pour permettre de rencontrer les exigences.
- Encourager les mutualisations entre CC :
  - Partage de travailleurs/groupement d'employeurs pour certaines fonctions (gestion administrative/RH, « régies mobiles », ...)
  - Conseiller en prévention
  - Formation
  - Recrutement
- Revaloriser les salaires pour tous les travailleurs. Revoir et harmoniser les barèmes. Revoir les limitations d'ancienneté.
- Aides à la formation.
- Des dispositifs de coaching/accompagnement subventionnés :
  - Pour les nouveaux travailleurs, p.ex. par des pairs
  - Pour les directions (nouvelles ou en place)
- Soulager les directions, repenser la fonction :
  - Permettre/encourager les co-directions, équipes de direction pluridisciplinaire, ...
  - Faciliter l'entrée en fonction et accompagner le remplacement en cas de fin de carrière : accompagnement des nouvelles directions, période de co-direction
- Aide à la construction des entretiens d'évaluation.
- Une fédération des CC forte !

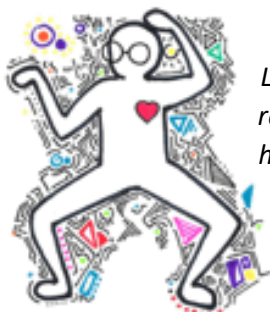
### **Question 3 – Expériences/bonnes pratiques**

- Les coopérations régionales entre CC qui permettent des mutualisations (matériel partagé) et l'échange de bonnes pratiques entre professionnel-le-s.
- Entraide entre CC voisins lors des processus de recrutement (partage de CVs).

## ÉLECTIONS EN 2024 : QUES ENJEUX POUR LES CENTRES CULTURELS ? VERS UN MÉMORANDUM POLITIQUE DU SECTEUR

Traces des ateliers collaboratifs organisés par les fédérations le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Dinant

### Thématique III : La place de l'art. Solidaires des travailleur·euse·s des arts, tout en affirmant nos spécificités.



*La législature se termine avec un focus sur les arts de la scène suite au renouvellement des contrats. Plusieurs opérateurs ne pourront être financés à la hauteur de leurs attentes. D'autre part, les espoirs des artistes et ses travailleur·euse·s intermittent·e·s n'ont pas été rencontrés avec le nouveau statut. Les Centres culturels sont évidemment solidaires mais leur mission première n'est pas de soutenir la création artistique.*

*L'art occupe une place singulière dans l'action des Centres culturels et les collaborations avec le monde artistique au sens large sont nombreuses, importantes et indispensables. Mais les relations ne sont pas toujours fluides et des incompréhensions mutuelles liées à une méconnaissance des réalités respectives persistent.*

#### Lecture du texte d'introduction et remarques des participants / Question 1 – Compléter les constats à partir des réalités de terrain

Le constat est à reformuler, les phrases suivantes notamment sont à nuancer :

- *Les Centres culturels sont évidemment solidaires, mais leur mission principale n'est pas de soutenir la création artistique.*

Il faut distinguer création artistique et diffusion – parmi leurs missions, il y a aller à la rencontre des œuvres, du public, proposer des résidences d'artistes etc. Essayez d'éviter la négation dans la phrase.

C'est plutôt la diffusion qui est le nœud du problème avec un déséquilibre entre l'offre et les possibilités d'accueil. La période covid a modifié le positionnement des CC : ils sont devenus des lieux ressources pour les résidences et donc la création, comme cela était permis. Le point qui bloque c'est la diffusion.

- *Mais les relations ne sont pas toujours fluides et des incompréhensions mutuelles liées à une méconnaissance des réalités respectives persistent.*

Il s'agit plutôt d'une question d'inadéquation entre les demandes des artistes et les réalités des CC (en termes de taille de CC, niveau technique, budget, infrastructures) ; les enjeux CC et artistes sont différents.

Les artistes ne connaissent pas ou peu les possibilités de résidences. Le CC n'est souvent vu que comme un lieu de diffusion. Il faut plus de communication.

Un [répertoire des résidences d'artistes en FW-B](#) existe depuis avril 2023. Il faudrait plus le communiquer aux artistes.

Lors des sélections Propulse, on voit des spectacles parfois très pointus qui seront compliqués à intégrer dans une saison, ou des spectacles qui posent des problèmes techniques par ex. en termes de capacité de salle. Les CC doivent trouver le sens du spectacle qu'ils vont proposer dans leur programmation. Le jury Propulse permet de se réunir avec les fédérations d'arts vivants, FEAS, FACIR etc. et d'exprimer les réalités des CC.

Il y a aussi un problème de la vision des artistes des CC, qui ne voient que l'aspect subventionné.

De leur côté, les compagnies des théâtres sont plus informées et proposent plus de thématiques axées sur l'aspect social. Il y a de plus en plus de prise de conscience des artistes – la dimension éducation permanente doit être présente.

### **Question 2 – Propositions d'améliorations concrètes pour demain**

- Favoriser l'interconnaissance et la prise en compte des réalités de chacun :
  - o Promouvoir des outils comme le calculateur de la Fédération d'arts plastiques (FAP) qui permet de donner une estimation globale du prix des expos et de rémunérer les artistes de façon juste : [Grille générale de rémunération en arts plastiques](#) – outil à promouvoir mais qui doit encore être amélioré.
  - o Développer des rencontres entre le secteur des Centres culturels et les fédés artistiques pour expliquer nos réalités, décret etc.
  - o Sensibiliser les fédés d'artistes, un cadre clair de communication.
  - o Un outil à donner aux artistes en résidence
  - o Un outil pour donner des pistes aux programmeurs pour « faire passer le message » aux artistes.
  - o Un outil général qui présente les opportunités pour les artistes dans les CC, avec explication du décret et un focus sur les réalités locales.
  - o Un outil pour les politiques
- Une extension des aides publiques (arts & vie) pour d'autres lieux de diffusion. Si les tiers-lieux y avaient accès, cela permettrait de diversifier les lieux de diffusion et les artistes pourraient aussi être diffusés ailleurs qu'en CC.
- Au niveau de l'aide à la création, le CC peut offrir un cadre mais il serait intéressant que les artistes puissent faire appel à des formateurs externes, qui apportent une aide par ex. sur la scénographie, lumière etc (comme Court-circuit le fait avec les groupes de musique), avoir un intervenant sur l'aspect médiation pour bien garder cet aspect en tête quand ils créent un spectacle, ou un coaching d'une école de théâtre.

### **Question 3 – Expériences/bonnes pratiques**

- A diffuser aux artistes : le [listing/cartographie des enjeux des Centres culturels](#) dispo sur le site du Service des CC.
- Expérience d'être un lieu de résidence d'artistes – il y a 50 projets par an au CC: ce sont des moments précieux pour expliquer aux artistes comment un CC fonctionne.



- Propulse est par exemple l'occasion de rencontrer des artistes. Le jury Propulse avec les différentes fédés d'artistes + ASSPROPRO avec d'autres diffuseurs est aussi un moment idéal pour échanger autour des réalités des CC.
- Il faut profiter de chaque occasion et du travail au quotidien avec les artistes/fédés d'artistes pour faire passer le message, ce sont des moments clés.
- Pour les autres expériences ou bonnes pratiques : voir tout ce que fait ASSPROPRO.
- Important d'avoir une communication formelle (outils etc.) et informelle (moments de rencontre avec artistes).

## ÉLECTIONS EN 2024 : QUES ENJEUX POUR LES CENTRES CULTURELS ? VERS UN MÉMORANDUM POLITIQUE DU SECTEUR

Traces des ateliers collaboratifs organisés par les fédérations le 1<sup>er</sup> juin 2023 à Dinant

### Thématique IV : Épanouissement – morosité. Les Centres culturels, porteurs d'un message positif, de confiance en l'humain.



*Dans le contexte anxiogène actuel (post-covid, guerre, menace climatique, inflation, pauvreté ...), caractérisé par des sentiments largement partagés d'impuissance et découragement, par des tendances au repli, au désengagement et/ou à l'extrémisme et par une dégradation de la santé mentale, les Centres culturels témoignent chaque jour de leur capacité de créer du bien-être et du bonheur partagés. À travers de nombreux projets et activités, ils permettent à chacun-e de s'ouvrir l'esprit, de partager des émotions, de retrouver de l'espoir, de s'épanouir, de s'engager.*

#### Lecture du texte d'introduction et remarques des participants / Question 1 – Compléter les constats à partir des réalités de terrain

Contexte difficile à nuancer, à remettre en perspective à l'aide d'un historique des éléments qui contribuent à un climat anxiogène.

- Polarisation forte, extrémismes.
- Difficulté à faire vivre les « minorités ».
- Développement très rapide de nouveaux moyens de communication :
  - o Vitesse et masse des informations
  - o Quelle validité de l'information ? Tiédeur politique qui renvoie à une nécessité d'idéologie positive
  - o Rôle des réseaux sociaux, espace de harcèlement
  - o Violences des enfants vis-à-vis des professeurs/représentants de l'autorité

#### Question 2 – Propositions d'améliorations concrètes pour demain

- Décloisonner la culture pour la permettre d'avancer avec les autres secteurs, autour d'objectifs communs issus des réalités du territoire. Décloisonner le décret pour encourager les coopérations et les synergies. Faciliter les rencontres entre les professionnels de secteurs différents. Fédérer les opérateurs culturels autour de l'épanouissement, avec des incitants financiers.

- Garantir une présence du politique sur le terrain.
- Le politique s'engage avec nous, œuvre objectivement pour remplir les objectifs du décret d'épanouissement, de faire commun, faire société et humanité
- Redonner confiance aux opérateurs : moins de contrôle, réduire les justificatifs ...
- Mieux prendre en considération les publics « fragilisés », « éloignés », mieux reconnaître le travail avec ces personnes.
- Encourager une action de plus long terme.
- Plus de démocratie directe.
- Soutenir, valoriser les métiers qui contribuent au bien-être et au vivre-ensemble.
- Soutenir les initiatives qui encouragent l'ouverture d'esprit (LGBTQIA+).

### **Question 3 – Expériences/bonnes pratiques**

- Tournée mobilité douce
- Triporteur AMO-Maison de repos
- Arts plastiques dans le centre-ville